

dèrent aux fondations de Mme la Vtesse de Bonnault d'Houet ; ils seront aussi les nôtres. Ils nous permettront à nous et aux bonnes sœurs de laisser passer l'orage, d'accepter pour un temps la misère et l'oubli, en attendant le jour de Dieu !

Les jeunes personnes susceptibles d'entrer dans la société des Fidèles Compagnes de Jésus, et qui désireraient connaître plus à fond la communauté peuvent s'adresser à la *Révérende Mère GREEN, provinciale au couvent de Calgary, N.W.T.*, qui se fera un plaisir de leur communiquer tous les renseignements. La maison-mère est à Paris, 63, rue de la Santé et le principal noviciat à Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne ; mais chaque maison régulière peut recevoir des postulantes.

Recommandations

 N recommande à la bonne sainte Anne : une retraite, une famille affligée, une personne malade, un voyage, la conversion d'une jeune personne, une affaire importante, un père de famille, le succès de plusieurs entreprises, et trois enfants pauvres.

LES DEUX COURONNES

 A *Semaine religieuse* d'Angers nous apporte ce touchant récit de la mort de deux Sœurs converses du Bon-Pasteur de cette ville :

Les Religieuses avaient chanté l'office et assisté à la messe. La Sœur Marie Sainte-Emilienne, converse de soixante-dix-huit ans, qui était là depuis cinquante ans, allait joyeuse à son emploi. Elle avait communie à la sainte messe : la paix de son âme se reflétait dans ses traits. Elle entend sonner un glas.

Elle s'informe du nom de celle qui est morte. On lui dit que c'est Sœur Marie de Saint-Luc, âgée de soixante-huit ans ; une des Sœurs boulangères dont les vertus étaient connues de toute la communauté. Il faut, dit Sœur Sainte-Emilienne, que j'aille cueillir des fleurs pour lui faire une couronne.

C'est dans la Congrégation une coutume d'exposer, pendant un jour, le corps des Sœurs mortes dans la chapelle où sont les